

2° les phrases « Au cas où la subvention a trait à une acquisition de parcelle, celle-ci peut s'élever à au maximum 60 % de la somme d'acquisition avec un maximum de 2,5 EUR/m². Cette subvention peut être cumulée avec des subventions d'autres autorités mais ne peuvent conjointement pas dépasser 60 % de la somme d'acquisition. » sont remplacées par les phrases « Si la subvention concerne l'achat de parcelles à boiser, elle peut s'élever à au maximum 60 % du prix d'achat ou 80 % du prix d'achat pour les terrains dans l'indication de zone « forêt » et « réserve et nature », jusqu'à 3,5 euros par mètre carré au maximum. La subvention peut être cumulée avec des subventions d'autres autorités, mais les subventions cumulées ne peuvent pas être supérieures à 60 % du prix d'achat ou 80 % du prix d'achat pour les terrains dans l'indication de zone « forêt » et « réserve et nature ». ».

CHAPITRE 3. — *Modifications du décret du 21 octobre 1997 concernant la conservation de la nature et le milieu naturel*

Art. 4. À l'article 12septies du décret du 21 octobre 1997 concernant la conservation de la nature et le milieu naturel, inséré par le décret du 9 mai 2014, les modifications suivantes sont apportées :

1° dans le paragraphe 1^{er}, il est inséré, entre les alinéas 1^{er} et 2, un alinéa rédigé comme suit :

« Par dérogation à l'alinéa 1^{er}, les domaines naturels sont accessibles aux piétons sans restriction. » ;

2° dans le paragraphe 2, alinéa 1^{er}, les mots « premier alinéa » sont remplacés par les mots « alinéas 1^{er} et 2 ».

Art. 5. À l'article 12octies, § 1^{er}, du même décret, inséré par le décret du 9 mai 2014, les modifications suivantes sont apportées :

1° dans l'alinéa 1^{er}, les mots « premier alinéa » sont remplacés par les mots « alinéas 1^{er} et 2 » ;

2° l'alinéa 2 est complété par un point 3°, rédigé comme suit :

« 3° dans un domaine naturel tel que visé à l'article 12septies, § 1^{er}, alinéa 2, qui est entièrement accessible aux piétons sans restrictions. » ;

3° dans l'alinéa 3, les mots « premier alinéa » sont remplacés par les mots « alinéas 1^{er} et 2 ».

Art. 6. Dans l'article 12novies, alinéa 1^{er}, du même décret, inséré par le décret du 9 mai 2014, les mots « premier alinéa » sont remplacés par les mots « alinéas 1^{er} et 2 ».

CHAPITRE 4. — *Disposition finale*

Art. 7. Les réglementations d'accessibilité pour les domaines naturels qui ont été arrêtées avant l'entrée en vigueur du présent décret conformément à l'article 12octies ou l'article 35, § 1^{er}, du décret du 21 octobre 1997 concernant la conservation de la nature et le milieu naturel, ou conformément à l'article 12, § 4, du Décret forestier du 13 juin 1990, sont évaluées dans les six ans après l'entrée en vigueur du présent décret et, le cas échéant, adaptées par le Ministre chargé de la rénovation rurale et de la conservation de la nature. Le délai est de quatre ans pour les domaines naturels qui se situent entièrement ou partiellement dans une zone de protection spéciale.

Préalablement à une adaptation éventuelle, l'Agence de la Nature et des Forêts peut demander au Ministre une dérogation motivée à l'article 12septies, § 1^{er}, alinéa 2.

Les réglementations d'accessibilité, visées à l'alinéa 1^{er}, restent invariablement en vigueur jusqu'à la décision sur leur évaluation ou, le cas échéant, leur adaptation.

Promulguons le présent décret, ordonnons qu'il soit publié au *Moniteur belge*.

Bruxelles, le 22 juin 2018.

Le Ministre-Président du Gouvernement flamand,

G. BOURGEOIS

La Ministre flamande de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Nature et de l'Agriculture,

J. SCHAUVLIEGE

—
Note

(1) *Session 2017-2018*

Documents : – Projet de décret : 1583 – N° 1

- Rapport : 1583 – N° 2

- Texte adopté en séance plénière : 1583 – N° 3

Annales - Discussion et adoption : Séance du 13 juin 2018.

COMMUNAUTE FRANÇAISE — FRANSE GEMEENSCHAP

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

[C – 2018/40298]

6 JUIN 2018. — Arrêté du Gouvernement de la Communauté française déterminant les compétences et savoirs requis à l'issue du deuxième degré de la section de transition et les compétences terminales et savoirs requis à l'issue de la section de transition en « Arts du cirque » et « Arts circassiens »

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, notamment les articles 25, § 1^{er}, 2°, et 26, § 1^{er}, 2°;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 juin 1993 fixant le répertoire des options de base dans l'enseignement secondaire ordinaire, tel que modifié par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 27 septembre 2016;

Vu l'avis de la Commission de Pilotage remis en date du 23 janvier 2018;

Vu l'avis et les amendements proposés par le Conseil général de concertation de l'enseignement secondaire ordinaire remis en date du 8 février 2018;

Vu le « test genre » du 7 février 2018 établi en application de l'article 4, alinéa 2, 1° du décret du 7 janvier 2016 relatif à l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques de la Communauté française;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 5 mars 2018;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 27 mars 2018;

Vu la demande d'avis dans un délai de 30 jours, adressée au Conseil d'État le 3 mai 2018 en application de l'article 84, § 1, alinéa 1, 2°, des lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973;

Considérant l'absence de communication de l'avis dans ce délai;

Vu l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. Les compétences et savoirs requis à l'issue du deuxième degré de la section de transition et les compétences terminales et savoirs requis à l'issue de la section de transition en « Arts du cirque » et en « Arts circassiens », repris en annexe du présent arrêté, sont déterminés conformément aux articles 25, § 1^{er}, 2°, et 26, § 1^{er}, 2°, du décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.

Art. 2. L'article 1^{er} entre en vigueur dans l'enseignement secondaire de transition pour le secteur 6 « Arts appliqués » et artistique de transition pour le secteur 10 « Beaux-Arts » à partir du 1^{er} septembre 2019.

Art. 3. La Ministre ayant l'Enseignement obligatoire dans ses attributions est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 6 juin 2018.

Le Ministre-Président,
R. DEMOTTE
La Ministre de l'Education,
M.-M. SCHYNS

Compétences et savoirs requis à l'issue du deuxième degré de la section de transition et compétences terminales et savoirs requis à l'issue de la section de transition en « Arts du cirque » et « Arts circassiens »

Introduction

Historique

Reconnu en 1999 par le Décret sur les Arts de la Scène, le cirque contemporain trouve en Communauté française un terrain favorable à l'expansion d'un secteur dynamique, d'une créativité exceptionnelle et d'un rayonnement international.

En outre, en 2003, l'École Supérieure des Arts du Cirque (ESAC) obtient sa reconnaissance par la Communauté française. L'objectif du programme pédagogique et artistique de cette école se présente comme suit : « Former un artiste auteur et créateur qui pourra inscrire sa recherche et sa création dans la démarche évolutive du cirque contemporain et contribuer au développement de cet art, soit en créant lui-même de nouvelles formes, soit en s'intégrant dans une dynamique de création collective.¹ »

La communauté circassienne à Bruxelles représente, au cœur de l'Europe, une opportunité professionnelle pour des jeunes dont beaucoup viennent enrichir un secteur culturel et associatif très actif où se développent une multitude de projets, des structures d'accompagnement, des lieux de création/résidence, des spectacles, des compagnies, des festivals internationaux...

La Fédération Wallonie-Bruxelles est ainsi un carrefour international de la création circassienne et de l'enseignement des Arts du cirque.

En septembre 2016, le Gouvernement de la Communauté française a pris la décision d'ajouter à la liste des répertoires des options de l'enseignement secondaire, fixée par l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 juin 1993, les deux options de base groupées suivantes :

- « Arts du cirque », 2^e et 3^e degrés de l'enseignement technique de transition, secteur 6 : Arts appliqués ;
- « Arts circassiens », 2^e et 3^e degrés de l'enseignement artistique de transition, secteur 10 : Beaux-Arts.

Ce référentiel unique présente donc les compétences terminales et savoirs requis en « Arts du cirque » (secteur 6 « Arts appliqués ») et « Arts circassiens » (secteur 10 « Beaux-Arts »). Il a été élaboré par un groupe de travail composé d'experts en Arts du Cirque et d'acteurs de l'Enseignement.

Objectifs de la formation

La formation en « Arts du cirque » et « Arts circassiens » s'inscrit totalement dans les objectifs généraux de l'enseignement, tels que définis par le Décret « Missions » du 24 juillet 1997 en son article 6 :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

¹ <http://esac.be/programme/programme-pedagogique-et-artistique/>

- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

L'art du cirque prône des valeurs philosophiques et humaines. La finalité en soi n'est pas uniquement de préparer les élèves aux écoles supérieures des arts du cirque, mais de leur permettre de mieux se connaître et d'être capables de poser des choix à l'issue de leur parcours scolaire en connaissance de cause. Dans différentes UAA, l'accent est mis sur la construction de la personnalité artistique propre à chacun, mais toutes contribuent à développer particulièrement son autonomisation.

Cette formation permet aux élèves *d'apprendre à se mettre en projet, à définir des stratégies, à résoudre des problèmes, à être autonomes, solidaires, à coopérer, diriger et exercer un leadership, à accepter la différence, à s'affirmer², à acquérir la capacité de prendre du recul sur sa propre action, à adopter une attitude réflexive...*

Cadre de référence à l'écriture du référentiel

L'écriture de ce référentiel a été balisée par un cahier des charges qui porte d'une part sur l'organisation cohérente des prescrits et d'autre part sur la modélisation des compétences telles qu'attendues.

Les lignes qui suivent en synthétisent les éléments essentiels.

Des unités d'acquis d'apprentissage

Pour garantir la cohérence et la progression des apprentissages et en faciliter la planification par les équipes d'enseignants, le référentiel est présenté selon un découpage en unités d'acquis d'apprentissage (UAA). L'approche par unités d'acquis d'apprentissage permet d'organiser des ensembles cohérents, finalisés et évaluable, en fonction de la spécificité de chaque thème et de ses objets propres. Chaque UAA vise la mise en place d'une compétence.

- L'expression « **unité d'acquis d'apprentissage** » désigne « *un ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage susceptible d'être évalué* ».
- L'expression « **acquis d'apprentissage** » désigne « *ce qu'un élève sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage* ».
- Le terme « **compétence** » désigne « *l'aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches* ».

Des processus, des stratégies transversales, des ressources

Le contenu des UAA permet l'exercice de compétences en construction tout au long du cursus de formation de l'élève. Pour s'inscrire dans une logique d'acquisition progressive et spiralaire de compétences, chaque unité précise les processus mis en œuvre lors d'activités permettant de construire, d'entraîner ou d'évaluer les compétences concernées.

- L'identification de processus permet de distinguer des opérations de nature, voire de complexité différente, classées selon trois dimensions :
 - Connaitre = Construire et expliciter des ressources,
 - Appliquer = Mobiliser des acquis dans le traitement de situations entraînées,
 - Transférer = Mobiliser des acquis dans le traitement de situations nouvelles.



² *Les Arts du cirque dans l'éducation artistique, Actes du Colloque organisé par le Pôle national Ressources Arts du Cirque de l'Académie de Créteil. 28 mars 2007*

Ces trois dimensions ne sont pas nécessairement développées de la même façon dans toutes les UAA. Elles sont présentes en fonction des étapes progressives du cursus suivi par l'élève. En outre, leur ordre de succession n'est pas prédéterminé : elles peuvent se combiner et interagir de différentes façons, comme le suggère le schéma ci-dessous. Ainsi, la présentation de ces trois dimensions sous la forme d'interactions vise à souligner le fait que les connaissances ne constituent pas un donné, mais se (re) construisent et se (re) configurent au fil des activités d'application et de transfert.

- Les UAA peuvent également faire appel à des attitudes et des démarches ou procédures générales qui, par leur réinvestissement répété dans des contextes variés, prennent un caractère transversal : par convention, elles sont ici dénommées « stratégies transversales ». En les explicitant, on évite de les mobiliser comme si elles allaient de soi pour l'élève et ne nécessitaient pas d'apprentissages spécifiques.
- Dans le cadre spécifique de ces options, il a semblé plus pertinent au groupe chargé de la rédaction de ce référentiel d'inclure les ressources dans la déclinaison des processus afin de correspondre à la réalité du déroulement des activités circassiennes où les savoirs et savoir-faire n'émergent qu'à travers l'action.
Dans les UAA, les contenus de la colonne « ressources » ne sont dès lors pas détaillés et le lecteur est renvoyé aux processus et stratégies transversales.

Des connaissances

Dans chaque unité, la dimension « connaître » correspond à la nécessité d'outiller les élèves de connaissances, susceptibles de pouvoir être mobilisées indifféremment d'une situation donnée à l'autre (lors de tâches d'application et/ou de transfert).

Il importe de développer chez l'apprenant la conscience de ce que l'on peut faire de ses connaissances et compétences : « je sais quand, pourquoi, comment utiliser tel savoir (concept, modèle, théorie...) ou tel savoir-faire (procédure, démarche, stratégie...) ». Développer une telle capacité « méta » vise déjà un niveau de compétence relativement complexe.

Des applications et des transferts

Il est opportun, dans le cadre de l'apprentissage comme de l'évaluation des compétences, de distinguer des tâches ou productions qui sont de l'ordre de l'application et des tâches ou productions qui sont de l'ordre du transfert.

Dans l'application, la variation des paramètres entre tâches entraînées et tâches « nouvelles » est faible : on exige moins d'autonomie de la part de l'élève. Les tâches sont en quelque sorte « standardisées » et « routinisées ».

Dans le transfert, la variation des paramètres entre tâches entraînées et tâches « nouvelles », voire « inédites », est plus forte : on attend un plus grand degré d'autonomie de la part de l'élève. L'élève doit avoir pris conscience que ce qu'il apprend est transférable à certaines conditions.

De l'application au transfert :

Plus une tâche combine les différents paramètres ci-dessous, plus elle tend vers le transfert des connaissances et compétences

- **Autonomie** de l'apprenant : utilisation à bon escient des acquis d'apprentissage sans être guidé dans ses choix
- **Recontextualisation** des acquis d'apprentissage dans des situations relativement différentes des situations-types d'apprentissage
- **Capacité d'ajuster** un concept, un modèle, une procédure, une stratégie... en fonction d'un contexte spécifique
- **Capacité d'assembler/intégrer** des ressources diverses

Concrètement, le référentiel se présente sous la forme de 14 fiches formatées comme suit :

ART DU CIRQUE – x DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE TRANSITION — x ^e ANNÉE - THÈME x : x		
UNITÉ D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE x : x		
COMPÉTENCE À DÉVELOPPER		
<ul style="list-style-type: none"> • X 		
Processus		Ressources
Appliquer	Transférer	UAA prérequis(s) : x
<ul style="list-style-type: none"> • X • X • X • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • X • X • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • X <p style="text-align: center;">Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • X <p style="text-align: center;">Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • X <p style="text-align: center;">Attitudes</p>
Connaitre		
<ul style="list-style-type: none"> • X • X • X • ... 		
Stratégies transversales		
<ul style="list-style-type: none"> • X • X • ... 		

Contenus spécifiques

La formation en « Arts du cirque » et « Arts circassiens » est abordée dans ce référentiel au travers de quatre thèmes : trois sont distribués sur les deuxième et troisième degrés, un quatrième thème complétant le cursus au troisième degré :

THÈME 1 : TECHNIQUE ET CRÉATIVITÉ DE CIRQUE

THÈME 2 : PRÉPARATION PHYSIQUE ET ACROBATIQUE

THÈME 3 : INTERPRÉTATION CORPORELLE ET RYTHMIQUE

THÈME 4 : COMPRÉHENSION DU FONCTIONNEMENT DU CORPS (3E DEGRÉ)

Le tableau synoptique ci-après indique la manière dont sont réparties les UAA par degré et par année d'études ainsi que leur titre qui d'emblée montre l'esprit qui a animé leur rédaction : de la connaissance de soi (voire de son « moi artistique ») à la rencontre du collectif, puis du partenariat (dans une volonté de s'intégrer et de coopérer) pour un retour vers sa propre singularité, le tout dans une optique créative et une démarche d'autonomisation.

Thèmes	2 ^e degré		3 ^e degré	
	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année
1. Technique et créativité de cirque	UAA1 Qui suis-je ?	UAA4 Collectif dirigé	UAA7 Création en partenariat	UAA11 Solo
2. Préparation physique et acrobatique	UAA2 Je me découvre	UAA5 J'évolue	UAA8 Je me consolide	UAA12 Je me spécialise
3. Interprétation corporelle et rythmique	UAA3 Quelles expressions pour mon corps ?	UAA6 Corps expressifs, expressions collectives	UAA9 Duo ou trio : (en) jeux expressifs	UAA13 Moi et mon jeu
4. Compréhension du fonctionnement du corps			UAA10 : Anatomie et physiologie humaine	UAA14 : Analyse du mouvement

Ces thèmes ont été choisis afin de permettre à l'élève de s'approprier les acquis nécessaires à la poursuite d'une formation dans l'enseignement supérieur, mais aussi de parvenir à mieux se connaître (son corps, ses capacités physiques, acrobatiques, sa motricité, ses rythmes...) et de développer des valeurs comme l'autodiscipline, la collaboration, l'estime de soi, l'ouverture d'esprit... Ces valeurs, traduites en attitudes, tout comme le respect de soi, des autres et de la sécurité, figurent dans les « **stratégies transversales** ».

Dans le même esprit, pour chaque UAA, une « **compétence à développer** » ainsi que les dimensions « **connaître** », « **appliquer** » et « **transférer** », développées en processus, sont déterminées et doivent permettre d'identifier avec précision le contenu de la formation et le niveau d'acquisition requis.

Le groupe de travail a choisi d'utiliser un **vocabulaire spécifique**, relatif aux figures, techniques, gestes et mouvements..., mentionné dans différents manuels produits par la Fédération Européenne des Écoles de Cirque Professionnelles (FEDEC)³. La terminologie employée s'inspire de documents qui ont fait consensus dans le milieu européen du cirque. Néanmoins, certains termes, suivis d'un astérisque, sont définis dans le glossaire.

Développement des thèmes

En « **Technique et créativité** », les « **compétences à développer** » se présentent chronologiquement comme suit :

- Occuper l'espace scénique avec un agrès tout en démontrant une qualité de présence ;
- Présenter une création circassienne collective en adaptant ses maîtrises techniques ;

³ Fondée en 1998, la FEDEC a pour vocation principale de participer au développement et à l'évolution de l'éducation et de la création dans le domaine des arts du cirque. La FEDEC bénéficie notamment du soutien de la Commission Européenne (DG - Éducation et Culture - Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie).

- Présenter une séquence* circassienne en développant un langage scénique original en concertation avec un ou deux partenaire(s) ;
- Présenter un solo (format Numéro*), écrit et composé de manière autonome.

L'élève découvre les différentes familles des arts du cirque (aérien, équilibre, jonglerie, acrobatie et dérivés) et progresse plus spécifiquement dans une discipline ou une famille. Il établit des rapports avec les apprentissages acquis en préparation physique et acrobatique et en interprétation corporelle et rythmique (dans le jeu, le dynamisme artistique et les mouvements). Par ailleurs, le fait de collaborer (collectif et partenariat) l'aide à s'inscrire dans une démarche créative.

La tenue d'un document (de forme libre) permet à chaque élève de consigner des éléments personnels de création, le retour des échanges avec l'enseignant, le retour critique des autres élèves... Ce recueil sert à enrichir ses présentations circassiennes.

En parallèle avec la thématique « Technique et créativité », en « **Préparation physique et acrobatique** » l'élève acquiert des aptitudes physiques et acrobatiques qui lui permettent de réaliser des techniques circassiennes. Il est important qu'il s'intègre dans un processus de progression, et qu'il puisse adopter une attitude réflexive sur celle-ci. Cette démarche est soutenue par la tenue d'un document qui se personnalise tout au long de son cursus.

Les UAA de la thématique « **Interprétation corporelle et rythmique** » ciblent la découverte du corps, l'approche des émotions, des mouvements, des rythmes, du jeu théâtral/théâtre physique...

En découvrant plusieurs approches corporelles et rythmiques, les élèves développent des compétences leur permettant de s'orienter vers une technique d'expression qui leur est propre.

L'engagement dans un collectif permet à chacun d'entrer dans l'imaginaire du groupe, de chercher des règles communes en interagissant. C'est dans le partenariat que des notions de dramaturgie sont appréhendées. Ce processus inscrit l'élève dans une démarche réflexive (le quoi, le comment et le pourquoi ?).

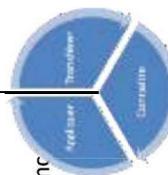
Les fondamentaux du mouvement expressif continuent à être travaillés en vue de réalisations en duo ou en trio. Le choix ou la création d'un support sonore ou musical est introduit dans ce partenariat. Enfin, l'élève se forge un esprit critique en posant un regard constructif sur diverses productions artistiques intra et extra-muros.

L'ensemble des UAA de la thématique « Interprétation corporelle et rythmique » permet à l'élève de développer plus spécifiquement un langage expressif.

La thématique « **Compréhension du fonctionnement du corps** » se décline dans deux UAA au troisième degré, l'une consacrée à l'« Anatomie et Physiologie humaine », l'autre à l'« Analyse du mouvement ». Les apprentissages visent l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des gestes et des mouvements. Ils contribuent également à préserver l'intégrité physique de l'élève.

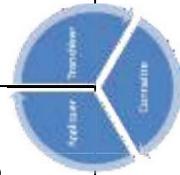
En conclusion, le découpage en UAA implique que les élèves se découvrent d'abord, s'intègrent ensuite dans un collectif dirigé, puis travaillent en duo ou en trio pour, qu'en fin de cursus, ils parviennent à créer une présentation en solo. Les acquis d'apprentissage de chaque UAA dans chaque thème sont ainsi intégrés progressivement. Les UAA « Technique et créativité » mobilisent de fait les compétences développées dans les autres thèmes.

ARTS DU CIRQUE – 2 ^o DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE TRANSITION — 3 ^e ANNÉE - THÈME 1 : TECHNIQUE ET CRÉATIVITÉ DE CIRQUE		
UNITÉ D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE 1 : <i>Qui suis-je ?</i>		
COMPÉTENCE À DÉVELOPPER :		
Processus	Transférer	Ressources
<p>• Occuper l'espace scénique avec agrès en démontrant une qualité de présence</p> <p>Appliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un parcours aérien de base (montée, circulation et descente) sur différents engins (par exemple sur trapèze fixe, corde lisse, tissus...) • Réaliser un parcours d'équilibre de base (circulation) sur différents engins fixes et mobiles dont obligatoirement tonneau, rolla-bolla, boule, échasses, monocycle, fil dur et/ou fil mou • Exécuter les figures de base en jonglerie avec foulards et/ou balles (cascade, piston, la douche et arrêt) • Exécuter les figures de base en jonglerie avec bâtons, cerceaux/anneaux et massues • Manipuler des objets du quotidien (par exemple cannes, bouteilles, parapluie...) • Maintenir différents équilibres au sol (abordés en « acrobatie et dérivés ») • Dans chacune des familles : <ul style="list-style-type: none"> ○ appliquer les procédures de sécurité dans l'utilisation des différents agrès ○ reproduire les enchaînements*, routines*, séquences* ○ présenter des enchaînements, routines, séquences • Initier un document lié à la création 	<p>Transférer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Investir l'espace scénique avec un agrès et présenter un enchaînement avec aisance • Personnaliser des enchaînements, routines, séquences 	<p>UAA prérequis : /</p> <p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p>Attitudes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. stratégies transversales



	<p style="text-align: center;">Connaître</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les procédures d'utilisation des différents agrès en toute sécurité • Identifier les quatre familles suivantes : aérien, équilibre, jonglerie et manipulation, acrobatie et dérivés • Identifier et connaître les activités de base suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>en aérien</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ au trapèze fixe et/ou au cerceau : entrée (montée en jarret), renversement à la barre, une figure dans la ou les corde(s), sortie ○ à la corde et/ou au tissu : entrée (montée au choix), renversement, position de repos, chute basique, descente (sortie) ▪ <u>en équilibre</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ fil dur et/ou fil mou : montée un pied, un équilibre statique, variation de niveaux du centre de gravité sur une position statique, décomposition de la marche avant (glissade pieds fermés) ○ découvertes de : <ul style="list-style-type: none"> • tonneau, rolla-bolla, boule : monter en sautant à deux pieds sans aide, équilibre statique, mise en mouvement, saut sur l'agrès, rotation sur l'agrès, descendre en sautant • échasses : fixer ses échasses et se placer en position debout, faire du sur place, marche avant, marche arrière, déplacement latéral et rotation • monocycle (avec aides) : monter, rouler en marche avant et descendre ▪ <u>en jonglerie</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ balles, foulards, cerceaux/anneaux : cascade, piston, la douche et arrêt ○ bâton et/ou massue(s) : manipulation d'objets dans différents plans ▪ <u>en acrobatie et dérivés</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ équilibre sur la tête, sur les avant-bras, sur les mains et « planches »
	<p style="text-align: center;">Stratégies transversales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer progressivement les acquis d'apprentissage développés dans les autres thèmes de l'année en cours et <ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les traces de ses apprentissages • Développer sa créativité • Se respecter soi-même et respecter les autres • Respecter le matériel • Coopérer • Soutenir ses partenaires dans leur apprentissage • Adopter une attitude de sécurité pour soi et pour les autres • Être ouvert et curieux • Développer sa confiance en soi et sa propre personnalité • Se forger un esprit critique en posant un regard constructif sur diverses productions artistiques

ARTS DU CIRQUE – 2° DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE TRANSITION — 3° ANNÉE - THÈME 2 : PRÉPARATION PHYSIQUE ET AEROBATIQUE	
UNITÉ D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE 2 : <i>Je me découvre</i>	
COMPÉTENCE À DÉVELOPPER	
Processus	Ressources
<p>• Se situer pour s'engager dans un processus de progression physique et acrobatique</p>	<p>UAA prérequis : /</p> <p>Savoirs</p> <p>Cf. processus</p> <p>Savoir-faire</p> <p>Cf. processus</p> <p>Attitudes</p> <p>Cf. stratégies transversales</p>
<p>Appliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir : <ul style="list-style-type: none"> ○ ses aptitudes physiques : gainage, souplesse/flexibilité, force, équilibre et explosivité ○ les fondamentaux gymniques : antépulsion, rétropulsion, répulsion, impulsions, rotations, ouverture, fermeture ○ sa faculté à se repérer dans l'espace ○ les apports énergétiques liés à son alimentation quotidienne • S'engager dans un contrat personnel de progression* pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ maintenir un gainage dans différentes positions : renversée, en appui sur les mains... ○ améliorer sa souplesse/flexibilité ○ appliquer les préceptes ergonomiques ○ renforcer les groupes musculaires ○ percevoir les similitudes entre les fondamentaux gymniques et les disciplines circassiennes ○ s'orienter dans l'espace • Initier un document relatif aux aptitudes physiques et au niveau de maîtrise des fondamentaux gymniques • Exécuter un parcours acrobatique (comprenant par exemple des rotations avant, arrière, latérales, sauts, passages sur les mains avec ou sans partenaire(s)...) <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des techniques de chute et de réception • Adopter des règles d'hygiène corporelle et vestimentaire 	<p>Transférer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de ses acquis en les mobilisant dans une situation circassienne • Combiner différents fondamentaux gymniques • Prendre conscience de ses capacités pour préserver son intégrité physique • Prendre conscience de ses besoins énergétiques pour pratiquer une activité circassienne



	<p style="text-align: center;">Connaître</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les facteurs d'exécution en matière de gainage, souplesse/flexibilité, force, équilibre et explosivité • Identifier les fondamentaux gymniques et leurs facteurs d'exécution : antépulsion, rétropulsion, répulsion, impulsions, rotations, ouverture, fermeture • S'approprier les concepts de dimensions de l'espace • Identifier et connaître les activités de base en acrobatie en solo : prises d'élan, franchissements d'obstacles avec ou sans appui(s), suspension, renversement, rotations • Maîtriser des techniques de chute et de réception • Identifier les notions d'hygiène alimentaire et diététique en lien avec l'activité physique • Identifier les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire
	<p style="text-align: center;">Stratégies transversales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les traces de ses apprentissages en vue de formaliser sa démarche de progression • Développer sa créativité • Se respecter soi-même et respecter les autres • Respecter le matériel • Coopérer • Soutenir ses partenaires dans leur apprentissage • Adopter une attitude de sécurité pour soi et pour les autres • Être ouvert et curieux • Développer sa confiance en soi et sa propre personnalité • Se forger un esprit critique en posant un regard constructif sur diverses productions artistiques

ARTS DU CIRQUE – 2° DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE TRANSITION — 3° ANNÉE - THÈME 3 : INTERPRÉTATION CORPORELLE ET RYTHMIQUE

UNITÉ D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE 3 : Quelles expressions pour mon corps ?

COMPÉTENCE À DÉVELOPPER

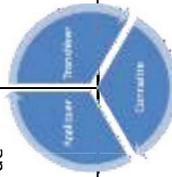
- Utiliser son corps comme outil de communication et d'expression

Processus		Ressources
<p>Appliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir le potentiel expressif du corps • Explorer le lien corps-espace • Découvrir plusieurs notions de jeu théâtral/théâtre physique • Lier mouvement et émotion • Pratiquer différentes approches rythmiques, corporelles, avec objet(s)... 	<p>Transférer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser son corps pour exprimer des émotions • Présenter un enchaînement de mouvements dans un espace donné • Interpréter une séquence rythmique • Réaliser une séquence* avec un agrès ou un objet du quotidien 	<p>UAA prérequis : /</p> <p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p>Attitudes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. stratégies transversales
 <p>Connaître</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier différentes émotions • Identifier des moyens d'exprimer physiquement des émotions • Appréhender plusieurs notions de jeu théâtral/théâtre physique • Appréhender des notions rythmiques : périodicité, mouvement, structure et variabilité 		

Stratégies transversales

- Recueillir les traces de ses apprentissages dans un document
- Développer sa créativité
- Se respecter soi-même et respecter les autres
- Respecter le matériel
- Coopérer
- Soutenir ses partenaires dans leur apprentissage
- Adopter une attitude de sécurité pour soi et pour les autres
- Être ouvert et curieux
- Développer sa confiance en soi et sa propre personnalité
- Se forger un esprit critique en posant un regard constructif sur diverses productions artistiques
- Apprendre à regarder et à écouter

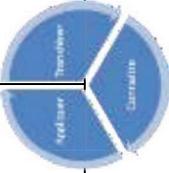
ARTS DU CIRQUE – 2 ^o DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE TRANSITION — 4 ^e ANNÉE - THÈME 1 : TECHNIQUE ET CRÉATIVITÉ DE CIRQUE	
UNITÉ D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE 4 : <i>Collectif dirigé</i>	
COMPÉTENCE À DÉVELOPPER	
Processus	Ressources
<p>• Présenter une création circassienne collective en adaptant ses maîtrises techniques</p> <p>Appliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> Partager deux agrès aériens entre partenaire(s) Combiner une technique au choix avec un agrès d'équilibre Exécuter des figures collectives en jonglerie (passing avec un(e) ou plusieurs balle(s), cerceau [X]/anneau [X] ou bâton(s)) Manipuler et faire circuler des objets à plusieurs Réaliser des acrobaties collectives, statiques et dynamiques (acrostaff* et banquine*) Dans chacune des familles : utiliser les techniques de mouvement apprises pour développer une gestuelle personnelle écrire et exécuter des enchaînements*, routines*, séquences* adapter ses maîtrises techniques aux propos collectifs explorer les différentes dimensions de l'espace rechercher les tempos* adéquats en fonction de la technique exploitée prévenir les risques de l'activité pratiquée collectivement appliquer les procédures de parade* (sécuriser l'activité de partenaire (s)) Alimenter un document lié à la création 	<p>Transférer</p> <ul style="list-style-type: none"> Investir collectivement les différentes dimensions de l'espace scénique Présenter une séquence technique au service d'une création circassienne collective dirigée (exemple : tableau* imposé) <p>La création circassienne collective dirigée comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> obligatoirement un tableau d'acrobatie et un tableau de « jonglerie et manipulation » où tous les élèves du groupe interviennent au choix de chacun, une participation à un tableau d'équilibre ou aérien
<p>Connaître</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les procédures de parade Identifier et connaître les techniques concernant les activités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> en <u>aérien</u> : partage de deux agrès entre partenaires en <u>équilibre</u> : combinaison d'une technique et d'un agrès d'équilibre en <u>jonglerie et manipulation</u> : <ul style="list-style-type: none"> jonglerie collective (passing avec un(e) ou plusieurs balle(s), cerceau [X]/anneau [X] ou bâton(s)) manipulation d'objets : circulation dans le groupe en <u>acrobatie et dérivés</u> : acrobatie collective dynamique (<u>acrostaff, banquine</u>) Connaître les risques de l'activité pratiquée collectivement Appréhender les différentes dimensions de l'espace Appréhender l'importance du tempo dans tout acte circassien Connaître la typologie des présentations circassiennes (Numéro*, Petite forme*, Spectacle, Performance*) 	<p>UAA prérequisés : UAA1, UAA2 et UAA3</p> <p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> Cf. processus <p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Cf. processus <p>Attitudes</p> <ul style="list-style-type: none"> Cf. stratégies transversales



Stratégies transversales**• Intégrer progressivement les acquis d'apprentissage développés dans les autres thèmes de l'année en cours**

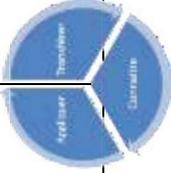
et

- Recueillir les traces de ses apprentissages en vue d'alimenter un document relatif à la création
- Développer sa créativité
- Se respecter soi-même et respecter les autres
- Respecter le matériel
- Coopérer
- Soutenir ses partenaires dans leur apprentissage
- Adopter une attitude de sécurité pour soi et pour les autres
- Être ouvert et curieux
- Développer sa confiance en soi et sa propre personnalité
- Se forger un esprit critique en posant un regard constructif sur diverses productions artistiques

ARTS DU CIRQUE – 2^e DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE TRANSITION — 4^e ANNÉE - THÈME 2 : PRÉPARATION PHYSIQUE ET ACRÓBATIQUE	
UNITÉ D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE 5 : J'évolue	
COMPÉTENCE À DÉVELOPPER	
Processus	Ressources
<ul style="list-style-type: none"> • Développer ses aptitudes pour être capable de s'intégrer dans un collectif acrobatique 	<p style="text-align: center;">UAA prérequis : UAA2</p> <p style="text-align: center;">Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p style="text-align: center;">Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p style="text-align: center;">Attitudes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. stratégies transversales
<p style="text-align: center;">Transférer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploiter ses aptitudes physiques pour exécuter un enchaînement collectif en acrosport • Adopter les mesures d'hygiène de vie nécessaires à la pratique circassienne 	
<p style="text-align: center;">Appliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter son contrat personnel de progression* pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ maintenir un gainage dans différentes positions : renversée, en appui sur les mains... ○ améliorer sa souplesse/flexibilité ○ appliquer les préceptes ergonomiques ○ renforcer les groupes musculaires ○ percevoir les similitudes entre les fondamentaux gymniques et les disciplines circassiennes ○ s'orienter dans l'espace • Tenir à jour un document relatif aux aptitudes physiques et au niveau de maîtrise des fondamentaux gymniques • Exécuter un Parkour* balisé par le professeur • Réaliser des acrobaties individuelles et collectives, statiques et dynamiques • Jouer les rôles de porteur/voltigeur/garant dans des portés acrobatiques (acrosport*) • Mobiliser les techniques de chute et de réception apprises • Adopter des règles d'hygiène corporelle et vestimentaire 	<div style="text-align: center;">  </div>
<p style="text-align: center;">Connaître</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les facteurs d'exécution en matière d'acrosport pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ le contre équilibre (balance – proue) à deux ou à plusieurs ○ les pyramides collectives • Identifier les fondamentaux du Parkour • Identifier et connaître les activités de base en acrobatie <ul style="list-style-type: none"> ○ en solo : appui tendu renversé, roue, rondade, saut de main, saut plongé... ○ en duo : roulades avant, passage dos avant/arrière (départ debout ou renversé), équilibres... • Maîtriser les techniques de chute et de réception apprises • Maîtriser les principes de sécurité appris en acrosport (biomécanique) 	

Stratégies transversales

- Recueillir les traces de ses apprentissages en vue de formaliser sa démarche de progression
- Développer sa créativité
- Se respecter soi-même et respecter les autres
- Respecter le matériel
- Coopérer
- Soutenir ses partenaires dans leur apprentissage
- Adopter une attitude de sécurité pour soi et pour les autres
- Être ouvert et curieux
- Développer sa confiance en soi et sa propre personnalité
- Se forger un esprit critique en posant un regard constructif sur diverses productions artistiques

ARTS DU CIRQUE – 2^e DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE TRANSITION — 4^e ANNÉE - THÈME 3 : INTERPRÉTATION CORPORELLE ET RYTHMIQUE	
UNITÉ D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE 6 : Corps expressifs, expressions collectives	
COMPÉTENCE À DÉVELOPPER	
Processus	
Processus	Ressources
<ul style="list-style-type: none"> • Ajuster l'expression corporelle aux contraintes de l'espace, du groupe et des intentions de communication 	<p style="text-align: center;">UAA prérequis : UAA3</p> <p style="text-align: center;">Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p style="text-align: center;">Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p style="text-align: center;">Attitudes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. stratégies transversales
<p style="text-align: center;">Transférer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à des mises en situation collectives dans un espace donné en intégrant tous les fondamentaux du mouvement expressif et rythmique • Exercer des fonctions différentes dans l'organisation et la réalisation d'un collectif expressif 	<p style="text-align: center;">Processus</p> <p style="text-align: center;">Appliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratiquer les fondamentaux du mouvement expressif : <ul style="list-style-type: none"> ○ le corps à corps (appuis, équilibres et déséquilibres, contacts et portés, relation à l'autre) ○ le corps dans l'espace (orientations, plans, trajectoires et volumes) ○ le corps en jeu (voix, regard, geste, énergie) ○ le corps dans la durée (dissociation, coordination, vitesse, dynamique, rythme) • Interagir avec d'autres dans la création d'un imaginaire et de règles communes • Interagir avec d'autres dans l'espace en mesurant sa juste place au sein du collectif expressif • Prendre conscience du public <div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: center;">Connaître</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les fondamentaux du mouvement expressif : <ul style="list-style-type: none"> ○ le corps à corps (appuis, équilibres et déséquilibres, contacts et portés, relation à l'autre) ○ le corps dans l'espace (orientations, plans, trajectoires et volumes) ○ le corps en jeu (voix, regard, geste, énergie) ○ le corps dans la durée (dissociation, coordination, vitesse, dynamique, rythme) • Appréhender des notions de mise en scène et de chorégraphie • Identifier différentes fonctions dans l'organisation et la réalisation d'un collectif (dramaturge du geste, interprète, leader, metteur en piste, regard extérieur, spect-Acteur*...) • Identifier sa juste place dans le collectif expressif (rôle(s) majeur(s), mineur(s) et travail de chœur)

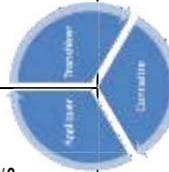
Stratégies transversales

- Recueillir les traces de ses apprentissages en vue d'alimenter un document lié à la création
- Développer sa créativité
- Se respecter soi-même et respecter les autres
- Respecter le matériel
- Coopérer
- Soutenir ses partenaires dans leur apprentissage
- Adopter une attitude de sécurité pour soi et pour les autres
- Etre ouvert et curieux
- Développer sa confiance en soi et sa propre personnalité
- Se forger un esprit critique en posant un regard constructif sur diverses productions artistiques
- Apprendre à regarder et à écouter

ARTS DU CIRQUE – 3 ^e DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE TRANSITION — 5 ^e ANNÉE - THÈME 1 : TECHNIQUE ET CRÉATIVITÉ DE CIRQUE	
UNITÉ D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE 7 : <i>Création en partenariat</i>	
COMPÉTENCE À DÉVELOPPER	
Processus	Ressources
<p>• Présenter une séquence* circassienne en développant un langage scénique original en concertation avec un ou deux partenaire(s)</p>	<p>UAA prérequis : UAA4, UAA5, UAA6</p> <p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p>Attitudes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. stratégies transversales
<p>Appliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choisir une spécialisation et : <ul style="list-style-type: none"> ○ développer des routines* individuelles ○ développer une gestuelle personnelle ○ exploiter les différentes dimensions : espace, temps, rythme... • Créer une séquence circassienne avec un ou deux partenaires en partant de routines • Partager un espace scénique avec un ou deux partenaires • Interagir avec au moins un partenaire d'une spécialisation différente • En duo ou en trio <ul style="list-style-type: none"> ○ créer et exécuter des enchaînements acrobatiques ○ intégrer la manipulation d'un objet du quotidien dans une réalisation ○ prévenir les risques spécifiques de l'activité pratiquée • Appliquer les procédures de parade* spécifique à l'activité • Réaliser un document lié à la création 	<p>Transférer</p> <ul style="list-style-type: none"> • En autonomie partielle, <ul style="list-style-type: none"> ○ présenter une séquence technique au service d'une création circassienne en duo ou en trio ○ combiner sa spécialisation avec un ou deux partenaire(s) <p>La création circassienne en duo ou en trio comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ un enchaînement acrobatique ○ une manipulation d'objet du quotidien ○ un équilibre sur objet
<p>Connaître</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et connaître les enchaînements* ou routines de l'agrès choisi • Maîtriser les notions d'acrobaties statiques et dynamiques en duo et en trio • Identifier les caractéristiques de la spécialisation choisie par son/ses partenaire(s) • Connaître les procédures de parade spécifique à l'activité • Identifier et connaître les techniques concernant les activités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ en manipulation d'objets du quotidien en duo ou en trio : circulation dans les différentes dimensions de l'espace ▪ en acrobatie et dérivés : acrobaties collectives, statiques sur objets et dynamiques (bascule*, jeux icariens*) 	

<ul style="list-style-type: none">• Connaître les risques de l'activité pratiquée en duo ou en trio• Maîtriser les différentes dimensions : espace, temps, rythme de l'activité pratiquée en duo ou en trio	<p data-bbox="177 1131 215 1368" style="text-align: center;">Stratégies transversales</p> <ul style="list-style-type: none">• Intégrer progressivement les acquis d'apprentissage développés dans les autres thèmes de l'année en cours et• Recueillir les traces de ses apprentissages en vue d'alimenter un document lié à la création• Développer sa créativité• Se respecter soi-même et respecter les autres• Respecter le matériel• Coopérer• Soutenir ses partenaires dans leur apprentissage• Adopter une attitude de sécurité pour soi et pour les autres• Être ouvert et curieux• Développer sa confiance en soi et sa propre personnalité• Se forger un esprit critique en posant un regard constructif sur diverses productions artistiques
--	---

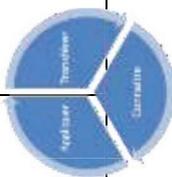
ARTS DU CIRQUE – 3^e DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE TRANSITION — 5^e ANNÉE - THÈME 2 : PRÉPARATION PHYSIQUE ET ACROBATIQUE		
UNITÉ D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE 8 : Je me consolide		
COMPÉTENCE À DÉVELOPPER		
Processus	Transférer	Ressources
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer ses aptitudes pour mener un travail acrobatique en partenariat <p style="text-align: center;">Appliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire et formaliser un contrat personnel de progression* supervisé par l'enseignant sur base d' un document de préparation physique »* • Respecter son contrat personnel de progression* pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ maintenir un gainage dans différentes positions : renversée, en appui sur les mains... ○ améliorer sa souplesse/flexibilité ○ appliquer les préceptes ergonomiques ○ renforcer les groupes musculaires ○ percevoir les similitudes entre les fondamentaux gymniques et les disciplines circassiennes ○ s'orienter dans l'espace ○ exécuter des éléments gymniques et acrobatiques de difficulté supérieure • Enchaîner des éléments gymniques et acrobatiques • Mobiliser les techniques de chute et de réception apprises <p style="text-align: center;">Connaitre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les facteurs d'exécution en matière d'acrosport* pour les pyramides dynamiques • Identifier les : <ul style="list-style-type: none"> ○ types de contractions musculaires ○ méthodes d'assouplissement • Maitriser des éléments gymniques et acrobatiques en solo et en partenariat • Maitriser les techniques de chute et de réception • Maitriser les principes de sécurité appris en acrosport (biomécanique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Exploiter ses aptitudes physiques pour présenter un enchaînement gymnique et acrobatique en partenariat 	<p>UAA prérequis : UAA5</p> <p style="text-align: center;">Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p style="text-align: center;">Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p style="text-align: center;">Attitudes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. stratégies transversales



Stratégies transversales

- Recueillir les traces de ses apprentissages en vue de formaliser sa démarche de progression
- Développer sa créativité
- Se respecter soi-même et respecter les autres
- Respecter le matériel
- Coopérer
- Soutenir ses partenaires dans leur apprentissage
- Adopter une attitude de sécurité pour soi et pour les autres
- Etre ouvert et curieux
- Développer sa confiance en soi et sa propre personnalité
- Se forger un esprit critique en posant un regard constructif sur diverses productions artistiques

ARTS DU CIRQUE – 3^e DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE TRANSITION — 5^e ANNÉE - THÈME 3 : INTERPRÉTATION CORPORELLE ET RYTHMIQUE	
UNITÉ D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE 9 : Duo ou trio : (en) jeux expressifs	
COMPÉTENCE À DÉVELOPPER	
Processus	
<p style="text-align: center;">Appliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploiter les fondamentaux du mouvement expressif en vue d'un travail en duo ou en trio : <ul style="list-style-type: none"> ○ le corps à corps (appuis, équilibres et déséquilibres, contacts et portés, relation au [x] partenaire(s)) ○ le corps dans l'espace (orientations, plans, trajectoires et volumes) ○ le corps en jeu (voix, regard, geste, énergie) ○ le corps dans la durée (dissociation, coordination, vitesse, dynamique, rythme) • Choisir ou créer un support sonore approprié • Pratiquer différentes techniques de création spontanée • Exercer son esprit critique en posant un regard constructif sur diverses productions artistiques 	<p style="text-align: center;">Transférer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interpréter en duo ou en trio différentes mises en situation qui mobilisent les fondamentaux du mouvement expressif et intègrent un support sonore ainsi qu'un agrès ou un objet du quotidien • Analyser la dramaturgie du geste • Évaluer l'apport du support sonore
<p style="text-align: center;">Connaitre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les fondamentaux du mouvement expressif : <ul style="list-style-type: none"> ○ le corps à corps (appuis, équilibres et déséquilibres, contacts et portés, relation au [x] partenaire(s)) ○ le corps dans l'espace (orientations, plans, trajectoires et volumes) ○ le corps en jeu (voix, regard, geste, énergie) ○ le corps dans la durée (dissociation, coordination, vitesse, dynamique, rythme) • Appréhender des notions de dramaturgie : le quoi, le pourquoi, le comment ? • Identifier des techniques de création spontanée et d'improvisation (par exemple : improvisation théâtrale, battle, jam session...) 	<p style="text-align: center;">Ressources</p> <p>UAA prérequis : UAA6</p> <p style="text-align: center;">Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p style="text-align: center;">Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p style="text-align: center;">Attitudes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. stratégies transversales

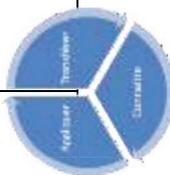


Stratégies transversales

- Recueillir les traces de ses apprentissages en vue d'alimenter un document lié à la création
- Développer sa créativité
- Se respecter soi-même et respecter les autres
- Respecter le matériel
- Coopérer
- Soutenir ses partenaires dans leur apprentissage
- Adopter une attitude de sécurité pour soi et pour les autres
- Etre ouvert et curieux
- Développer sa confiance en soi et sa propre personnalité
- Se forger un esprit critique en posant un regard constructif sur diverses productions artistiques
- Apprendre à regarder et à écouter

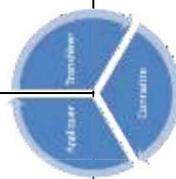
ARTS DU CIRQUE – 3^e DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE TRANSITION — 5^e ANNÉE - THÈME 4 : COMPRÉHENSION DU FONCTIONNEMENT DU CORPS	
UNITÉ D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE 10 : Anatomie et physiologie humaine	
COMPÉTENCE À DÉVELOPPER	
Appréhender les notions d'anatomie et physiologie au service de son intégrité physique et de celle des autres dans la pratique circassienne	
Processus	Ressources
<p style="text-align: center;">Appliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différencier les types d'os et d'articulations • Situer les principaux groupes musculaires • Vérifier les effets de l'activité physique sur certains paramètres physiologiques • Analyser une séance d'entraînement sur le plan anatomique et physiologique • Construire une séance d'entraînement en fonction d'une spécialisation circassienne • Déterminer les conséquences des pratiques de dopage sur la santé 	<p style="text-align: center;">Transférer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Justifier sur le plan anatomique et physiologique les mesures de sécurité nécessaires à la prévention des blessures • Construire un cycle d'entraînement en fonction d'une spécialisation circassienne
<p style="text-align: center;">Connaitre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier le système osseux, le système articulaire, les principaux groupes musculaires, le système cardiovasculaire et respiratoire • Identifier les effets de l'activité physique et l'importance de la récupération (filères énergétiques) • Identifier les principes de base d'une séance d'entraînement : <ul style="list-style-type: none"> ○ échauffement, retour au calme ○ quantité de travail, surcharge ○ progressivité ○ alternance travail/repos ○ spécificité • Identifier les risques et les effets des produits dopants et des compléments alimentaires 	<p style="text-align: center;">UAA prérequis : /</p> <p style="text-align: center;">Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p style="text-align: center;">Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p style="text-align: center;">Attitudes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. stratégies transversales
	
<ul style="list-style-type: none"> • Se respecter soi-même et respecter les autres • Soutenir ses partenaires dans leur apprentissage • Adopter une attitude de sécurité pour soi et pour les autres • Etre ouvert et curieux • Se forger un esprit critique en posant un regard constructif sur diverses productions artistiques <p style="text-align: center;">Stratégies transversales</p>	

ARTS DU CIRQUE – 3 ^e DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE TRANSITION — 6 ^e ANNÉE - THÈME 1 : TECHNIQUE ET CRÉATIVITÉ DE CIRQUE	
UNITÉ D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE 11 : Solo	
COMPÉTENCE À DÉVELOPPER	
<ul style="list-style-type: none"> Présenter un solo (format Numéro*) écrit et composé de manière autonome 	
Processus	Ressources
<p>Appliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> Dans une spécialisation : <ul style="list-style-type: none"> perfectionner les routines* connues et en créer de nouvelles perfectionner sa gestuelle personnaliser son langage artistique jouer avec les dimensions : espace, temps, rythme Réaliser une recherche d'écriture et de composition en abordant les focus suivants : <ul style="list-style-type: none"> la technique la chorégraphie la dramaturgie le rythme la musique Exploiter un document de création en lien avec sa recherche d'écriture et de composition 	<p>Transférer</p> <ul style="list-style-type: none"> En autonomie : <ul style="list-style-type: none"> écrire/composer une séquence* circassienne présenter une séquence technique au service d'une création circassienne en solo
<p>Connaitre</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier le visuel en rapport avec la scénographie (décor, costume, accessoire, maquillage...) 	<p>UAA prérequis : UAA7, UAA8, UAA9 et UAA10</p> <p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> Cf. processus <p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Cf. processus <p>Attitudes</p> <ul style="list-style-type: none"> Cf. stratégies transversales
<p>Stratégies transversales</p> <p>Intégrer progressivement les acquis d'apprentissage développés dans les autres thèmes de l'année en cours</p> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> Recueillir les traces de ses apprentissages en vue d'alimenter un document de création » Développer sa créativité Se respecter soi-même et respecter les autres Respecter le matériel Coopérer Soutenir ses partenaires dans leur apprentissage Adopter une attitude de sécurité pour soi et pour les autres 	



<ul style="list-style-type: none"> • Etre ouvert et curieux • Développer sa confiance en soi et sa propre personnalité • Se forger un esprit critique en posant un regard constructif sur diverses productions artistiques 	
ARTS DU CIRQUE – 3^e DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE TRANSITION — 6^e ANNÉE - THÈME 2 : PRÉPARATION PHYSIQUE ET AEROBATIQUE	
UNITÉ D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE 12 : Je me spécialise	
COMPÉTENCE À DÉVELOPPER	
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les aptitudes physiques et acrobatiques nécessaires à ses projets en fonction de ses singularités artistiques 	
Processus	Ressources
<p>Appliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre son contrat personnel de progression* relatif aux aptitudes physiques générales • Développer les aptitudes physiques liées à la spécialisation circassienne choisie dans l'UAA11 • Mobiliser les techniques de chute et de réception apprises • Elargir son répertoire d'éléments gymniques et acrobatiques • Personnaliser des éléments gymniques et acrobatiques • Perfectionner les éléments gymniques et acrobatiques utiles à son projet circassien 	<p>UAA prérequis : UAA8</p> <p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. processus <p>Attitudes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. stratégies transversales
<p>Connaitre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et maîtriser les aptitudes physiques spécifiques à son projet circassien • Maîtriser des éléments gymniques et acrobatiques utiles à son projet circassien • Maîtriser les techniques de chute et de réception • Maîtriser les principes de sécurité appris 	
<p style="text-align: center;">Stratégies transversales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les traces de ses apprentissages en vue de formaliser sa démarche de progression • Développer sa créativité • Se respecter soi-même et respecter les autres • Respecter le matériel • Coopérer • Soutenir ses partenaires dans leur apprentissage • Adopter une attitude de sécurité pour soi et pour les autres • Etre ouvert et curieux • Développer sa confiance en soi et sa propre personnalité • Se forger un esprit critique en posant un regard constructif sur diverses productions artistiques 	

ARTS DU CIRQUE – 3 ^e DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE TRANSITION — 6 ^e ANNÉE - THÈME 3 : INTERPRÉTATION CORPORELLE ET RYTHMIQUE	
UNITÉ D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE 13 : <i>Moi et mon jeu</i>	
COMPÉTENCE À DÉVELOPPER	
<ul style="list-style-type: none"> S'exprimer dans une démarche corporelle et rythmique en solo 	
Processus	Ressources
<p>Appliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> Se poser des questions de dramaturgie pour composer sa présentation en solo : « moi, ici et maintenant, qui suis-je, qu'ai-je envie de dire/de raconter ? » Explorer des techniques d'expression dans différentes situations Choisir des techniques d'expression pour développer sa singularité Affiner son esprit critique en posant un regard constructif sur diverses productions artistiques intra et extra-muros 	<p>UAA prérequis : UAA9</p> <p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> Cf. processus <p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Cf. processus <p>Attitudes</p> <ul style="list-style-type: none"> Cf. stratégies transversales
<p>Transférer</p> <ul style="list-style-type: none"> Présenter différentes situations d'expression personnelle dans une approche : <ul style="list-style-type: none"> circassienne théâtrale en mouvement sonore et rythmique Pratiquer l'improvisation en solo en intégrant plusieurs approches Analyser différentes mises en situation d'un point de vue technique et esthétique Évaluer la pertinence de l'apport d'un support musical 	
<p>Connaitre</p> <ul style="list-style-type: none"> Appréhender l'évolution des arts circassiens à travers le temps et les cultures Appréhender des éléments d'analyse de spectacles circassiens, chorégraphiques et de théâtre physique 	
<p>Stratégies transversales</p> <ul style="list-style-type: none"> Recueillir les traces de ses apprentissages en vue d'alimenter un document de création Développer sa créativité Se respecter soi-même et respecter les autres Respecter le matériel Coopérer Soutenir ses partenaires dans leur apprentissage Adopter une attitude de sécurité pour soi et pour les autres Etre ouvert et curieux Développer sa confiance en soi et sa propre personnalité Se forger un esprit critique en posant un regard constructif sur diverses productions artistiques 	



<ul style="list-style-type: none"> Apprendre à regarder et à écouter 	
ARTS DU CIRQUE – 3^e DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE TRANSITION — 6^e ANNÉE - THÈME 4 : COMPRÉHENSION DU FONCTIONNEMENT DU CORPS	
UNITÉ D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE 14 : Analyse du mouvement	
COMPÉTENCE À DÉVELOPPER	
<ul style="list-style-type: none"> Lier les principes de base de la biomécanique à la pratique circassienne en vue de préserver son intégrité physique 	
Processus	
<p>Appliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyser un mouvement circassien en mobilisant les principes de base de la biomécanique : <ul style="list-style-type: none"> ○ préceptes ergonomiques ○ lois de Newton ○ conditions d'équilibre, centre de gravité ○ axes de rotation <p>Connaitre</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier et s'approprier les principes de base de la biomécanique : <ul style="list-style-type: none"> ○ préceptes ergonomiques ○ lois de Newton ○ conditions d'équilibre, centre de gravité ○ axes de rotation <p>dans leur(s) aspect(s) associé(s) à la mobilité corporelle (tonus musculaire, transfert du poids du corps, coordination, isolation, latéralité, équilibre et déséquilibre) et dans leur(s) aspect(s) associé(s) à l'organisation posturale (alignement, respiration, stabilisation du centre de gravité)</p>	<p>Transférer</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyser un mouvement circassien et proposer des pistes en vue d'améliorer sa qualité et son efficacité
	
<ul style="list-style-type: none"> Se respecter soi-même et respecter les autres Soutenir ses partenaires dans leur apprentissage Adopter une attitude de sécurité pour soi et pour les autres Etre ouvert et curieux Se forger un esprit critique en posant un regard constructif sur diverses productions artistiques 	
Stratégies transversales	
<p>Resources</p> <p>UAA prérequis : UAA 10</p> <p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> Cf. processus <p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Cf. processus <p>Attitudes</p> <ul style="list-style-type: none"> Cf. stratégies transversales 	

Glossaire

Acrostaff: dans les techniques acrobatiques, impulsion manuelle donnée par un ou des partenaires en utilisant une partie du corps comme déclencheur du mouvement

Acrosport (ou acrogym) : activité gymnique artistique mélangeant chorégraphie, gymnastique au sol et pyramides humaines

Banquine : dans les techniques acrobatiques, petite plateforme en se tenant par les poignets servant à propulser un partenaire qui réalise des saltos, des planches...

Bascule : planche sautoir

Contrat personnel de progression : formalisation du plan d'entraînement négocié entre l'élève et le professeur sur base du « document personnel de préparation physique »

Enchaînement : un ensemble de mouvements physiques qui se succèdent

Jeux icariens : acrobaties réalisées avec les pieds par des acrobates allongés sur le dos faisant virevolter un partenaire

Numéro : prestation courte (format entre 7 et 10 minutes maximum)

Parade : action de parer pour garantir la sécurité de partenaire(s), à différencier de l'aide à l'exécution de la tâche

Parkour : activité physique consistant à se déplacer efficacement grâce à ses seules capacités motrices dans différents types d'environnements

Performance : action en temps réel dans un espace défini

Petite forme : création de 15 à 20 minutes

Routines : procédé mécanique pour apprendre en exécutant des mouvements répétitifs

Séquence : succession d'enchaînements

Spect-Acteur : spectateur qui collabore au processus créatif

Tableau : partie d'une création circassienne

Tempo : rythme selon lequel se déroule une action

Bibliographie

Manuels

Programme des lycées — Arts du cirque – Classe de seconde générale et technologique, Ministère de l'Education nationale (France), Bulletin officiel n° 7 - 28/08/2003 — Hors-série

Les Arts du cirque dans l'Education artistique, Actes du Colloque organisé par le Pôle national Ressources Arts du Cirque de l'Académie de Créteil. 28/03/2007

Sites internet consultés en cours de rédaction du référentiel (janvier à novembre 2017)

Site de la Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles (manuels)
www.fedec.eu/fr/articles/513-manuels

Site officiel de la Fédération de Parkour en France
www.fedeparkour.fr/parkour

Site de l'Organisation Nationale Anti Dopage en Fédération Wallonie-Bruxelles
www.dopage.cfwb.be

Site de l'ESAC-Ecole supérieure des arts du cirque
www.esac.be/programme/programme-pedagogique-et-artistique/

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française déterminant les compétences et savoirs requis à l'issue du deuxième degré de la section de transition et les compétences terminales et savoirs requis à l'issue de la section de transition en « Arts du cirque » et « Arts circassiens »

Bruxelles, le 6 juin 2018.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

La Ministre de l'Education,

M.-M. SCHYNS

VERTALING

MINISTERIE VAN DE FRANSE GEMEENSCHAP

[C – 2018/40298]

6 JUNI 2018. — Besluit van de Regering van de Franse Gemeenschap tot bepaling van de competenties en kennis die vereist zijn op het einde van de tweede graad van de doorstromingsafdeling en de eindcompetenties en kennis die vereist zijn op het einde van de doorstromingsafdeling voor de “Arts du cirque” en de “Arts circassiens”

De Regering van de Franse Gemeenschap,

Gelet op het decreet van 24 juli 1997 dat de prioritaire taken bepaalt van het basisonderwijs en van het secundair onderwijs en de structuren organiseert die het mogelijk maken ze uit te voeren, inzonderheid op de artikelen 25, § 1, 2°, 26, § 1, 2°;

Gelet op het besluit van de Regering van de Franse Gemeenschap van 14 juni 1993 houdende het repertorium van de basisopties in het gewoon secundair onderwijs, zoals gewijzigd bij het besluit van de Regering van de Franse Gemeenschap van 27 september 2016;

Gelet op het advies van de Sturingscommissie, op 23 januari 2018 uitgebracht;

Gelet op het advies en de amendementen die worden voorgesteld door de algemene overlegraad van het gewoon secundair onderwijs, op 8 februari 2018 uitgebracht;

Gelet op de “gendertest” van 7 februari 2018, uitgevoerd met toepassing van artikel 4, tweede lid, 1°, van het decreet van 7 januari 2016 houdende integratie van de genderdimensie in het geheel van de beleidslijnen van de Franse Gemeenschap;

Gelet op het advies van de Inspectie van Financiën, gegeven op 5 maart 2018;

Gelet op de akkoordbevinding van de Minister van Begroting van 27 maart 2018;

Gelet op de aanvraag om advies binnen een termijn van 30 dagen, gericht aan de Raad van State op 3 mei 2018 met toepassing van artikel 84, § 1, 2°, van de op 12 januari 1973 gecoördineerde wetten op de Raad van State;

Overwegende dat het advies niet binnen die termijn werd uitgebracht;

Gelet op artikel 84, § 4, tweede lid, van de op 12 januari 1973 gecoördineerde wetten op de Raad van State;

Op de voordracht van de Minister van Onderwijs;

Na beraadslaging,

Besluit :

Artikel 1. De competenties en kennis die vereist zijn op het einde van de tweede graad van de doorstromingsafdeling en de eindcompetenties en kennis die vereist zijn op het einde van de doorstromingsafdeling voor de “Arts du cirque” en de “Arts circassiens”, vermeld in de bijlage bij dit besluit, worden bepaald overeenkomstig de artikelen 25, § 1, 2°, en 26, § 1, 2°, van het decreet van 24 juli 1997 dat de prioritaire taken bepaalt van het basisonderwijs en van het secundair onderwijs en de structuren organiseert die het mogelijk maken ze uit te voeren.

Art. 2. Artikel 1 treedt op 1 september 2019 in werking in het secundair doorstromingsonderwijs voor sector 6 “Toegepaste kunsten” en in het artistiek secundair doorstromingsonderwijs voor sector 10 “Schone Kunsten”.

Art. 3. De Minister bevoegd voor het leerplichtonderwijs wordt belast met de uitvoering van dit besluit.

Brussel, 6 juni 2018.

De Minister-President,

R. DEMOTTE

De Minister van Onderwijs,

M.-M. SCHYNS

 MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

[C – 2018/40392]

20 JUIN 2018. — Arrêté du Gouvernement de la Communauté française modifiant l’arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant la composition de la commission de l’enseignement supérieur inclusif, créée par l’article 23 du décret du 30 janvier 2014 relatif à l’enseignement supérieur inclusif

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 30 janvier 2014 relatif à l’enseignement inclusif ;

Vu l’arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant la composition de la commission de l’enseignement supérieur inclusif, créée par l’article 23 du décret du 30 janvier 2014 relatif à l’enseignement supérieur inclusif ;

Considérant la proposition transmise en date du 5 juin 2018 par l’Administrateur de l’Académie de recherche et d’enseignement supérieur ;

Sur proposition du Ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. A l’article 1^{er} de l’arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant la composition de la commission de l’enseignement supérieur inclusif, créée par l’article 23 du décret du 30 janvier 2014 relatif à l’enseignement supérieur inclusif, tel que modifié par l’arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 septembre 2017, les modifications suivantes sont apportées :

1) au point C, les mots « Mme Florence ELLEBOUDT » sont remplacés par les mots « Mme Caroline GRISARD » ;

2) au point F, les mots « Mme Chantal DOMBOUE » sont remplacés par les mots « M. Jean-Christophe LELOUP » et les mots « M. Jean-Christophe LELOUP » sont remplacés par les mots « Mme Anne PEETERS ».